

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 JUILLET 2023

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Nicolas PIQUET, Véronique CHARMASSON, Caroline DULAC, Christian LHUILLIER, Geneviève POINTELIN, Elisabeth VINIT

Absent excusé : Philippe FOURNIER

Secrétaire : Denis MUNEROT

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents

2 – Chalet : Nouvelle situation

Après la défection des derniers porteurs de projet, il y a lieu de reprendre les recherches et réfléchir à une nouvelle destination s'agissant de l'ancienne fromagerie. Une réunion avec le référent commerce de la communauté de communes a permis de faire un point de situation avec, pour commencer, la consultation des habitants du village.

A ce titre, un questionnaire/enquête est joint au présent compte rendu. Plusieurs idées sont proposées, les vôtres seront bien naturellement les bienvenues. Votre participation contribuera à élargir les solutions possibles et à réellement avoir votre avis sur ce sujet. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à cette enquête. Nous ne doutons pas qu'un projet soit réalisable dans ce bâtiment.

Vos réponses ont attendues pour le 20 août.

3 – Ordures ménagères

La facturation des ordures ménagères pour le 1^{er} semestre 2023 va prochainement être réalisée.

Les foyers ayant connus des modifications durant cette période (nombre de personnes) voudront bien le signaler à la mairie le plus rapidement possible.

4 - Recensement 2024

Un recensement des habitants de notre commune sera réalisé en 2024.

La 1^{ère} adjointe est désignée coordonnateur communal. Elle sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population.

Afin d'effectuer cette collecte, il y a lieu de recruter un agent recenseur parmi les habitants du village au cours du dernier trimestre de cette année. Un appel à volontaire est d'ores et déjà lancé pour réaliser cette enquête qui se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**.

Si vous êtes intéressé et disponible durant cette période, vous faire connaître en mairie.

5 – Réfection de la tombe du Zouave Coco

La barrière entourant la tombe de notre valeureux combattant est partiellement dessoudée. Afin de la préserver, il y a lieu de procéder à sa réfection. Un devis d'un montant de 650 € HT présenté par l'entreprise DUCHEMIN de Poligny est validé par le conseil municipal. Le Souvenir Français participe à cette opération.

6 – Point de situation sur l'adressage

Comme annoncé lors du conseil du 2 février dernier, une mise à jour de l'adressage des rues de notre commune est actuellement en cours d'élaboration. L'action à venir consistera à s'assurer que toutes les maisons, habitations, tous les bâtiments, hangars, lieux publics, etc... soient correctement recensés et que toutes les rues soient clairement identifiées.

Cette opération permettra d'assurer une parfaite orientation sur le territoire de la commune, notamment s'agissant des secours, des livraisons, etc... .

7 – Retour sur différentes réunions

► Syndicat mixte « Doubs – Loue » (réunion du 28 juin)

Ce syndicat est maître d'ouvrage d'une action qui vise à dimensionner et mettre en œuvre des travaux pour l'amélioration du fonctionnement de la ressource en eau et des cours d'eau de la Larine, la Biche et le

Clairvans affluents de la Loue (travaux sur les berges)

Notre commune est concernée par Le Froideau et le Saron (ruisseaux situés dans le bois des Chaumes) qui, à leur rencontre, forment La Biche.

L'étape à venir consistera à réaliser des relevés topographiques et des analyses hydrauliques avec l'accord des riverains.

► CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) Bresse du Jura (réunion du 29 juin)

Dans le cadre d'un projet d'accompagnement autour des questions sur le climat, la commune s'est portée volontaire pour agir concrètement à l'échelle du territoire. En ce sens, elle sera accompagnée par le CPIE Bresse du Jura au sein de plusieurs séances composées d'élus et d'habitants volontaires.

Dans un premier temps, il doit être constitué un groupe d'une dizaine de personnes souhaitant être au cœur du processus. En ce sens, si vous souhaitez participer à cette démarche, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

► PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) – (Réunion du 4 juillet)

Une nouvelle réunion a été consacrée aux OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Elles concernent les zones d'extension qui seront accordées. Ce document prend en compte les qualités architecturales, urbaines et paysagères en précisant le nombre de logements imposés par hectare en fonction du nombre d'habitants dans la commune (12 pour les communes de moins de 500 h).

DIVERS

■ Restriction des usages de l'eau

Par arrêté du 30 juin 2023, M. Le Préfet décide la mise en place de restriction temporaire des usages de l'eau pour tout ou partie du département. Notre secteur est placé en alerte.

Soyons vigilant aux usages de l'eau.

L'arrêté est consultable en mairie ou sur le site de la préfecture.

■ Fontaine de Vauxelle

Après quelques jours de travaux, la fontaine de Vauxelle a retrouvée sa place au cours de l'année dernière. Fleurie et entretenue par les habitants du quartier, elle dispose néanmoins d'un accès à l'eau pour le ravitaillement des randonneurs et promeneurs.

Cette opération se terminera par son inauguration le samedi 2 septembre à 11h00.

L'ensemble des habitants de la commune seront conviés à cette cérémonie.

■ Village Ambassadeur du don d'organes

Comme décidé lors du conseil municipal du 5 mai, la commune a choisi de déclarer Montigny « Village Ambassadeur du don d'organes ».

Pour cet événement, une cérémonie sera organisée le vendredi 6 octobre à 18h00.

■ Formation défibrillateur

Il apparaît de nouveau très utile de proposer une formation à l'utilisation du défibrillateur positionné sur notre commune. Simple et courte, cette instruction permet d'être à l'aise avec cet appareil que chacun peut être amené à utiliser à tout moment, quelques soient l'endroit et les circonstances.

Ainsi, nous vous invitons nombreux à vous inscrire dès maintenant en mairie pour suivre cette formation.

La séance est levée à 22h00

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 7 septembre à 20h00

Le secrétaire



Le maire

